
*La justice familiale ne se mesure pas seulement en décisions juridiques.
Elle se mesure au lien que l'on préserve entre un enfant et ses parents.*

*Le monde est meilleur
parce que tu es là.*



C'est autour de cette conviction que notre président a rencontré cette semaine **Claudia Bonvin, députée suppléante UDC du Valais romand**, pour un échange franc et constructif autour d'un sujet qui devrait toujours dépasser les clivages politiques : **l'intérêt de l'enfant**.

Parce que lorsque l'on parle d'enfants, **il ne devrait jamais être question d'idéologie**.

Depuis bientôt **trente ans**, le **Mouvement de la Condition Paternelle Valais** porte ce combat dans notre canton.

Un combat simple dans son principe.
Mais exigeant dans sa réalité.

Car derrière chaque séparation, derrière chaque procédure, il y a des vies, des familles, et surtout des enfants qui ont besoin de conserver un lien solide avec leurs deux parents.

Maintenir ce lien lorsque la vie familiale traverse l'épreuve de la séparation n'est pas un privilège.
C'est une nécessité.

Lors de cette rencontre, **Claudia Bonvin** a rappelé une évidence que trop de débats publics semblent parfois oublier :
lorsqu'il est question d'enfants, **le bon sens et la recherche d'équilibre doivent toujours guider les décisions**.

Elle a également mis l'accent sur un point essentiel pour l'avenir de notre canton.

La **création d'un tribunal de la famille** constitue une avancée importante pour le Valais.
Une avancée attendue depuis longtemps.

Mais une réforme institutionnelle n'a de sens que si elle s'accompagne d'un **fonctionnement réellement efficient**, capable de répondre aux réalités concrètes des familles.

Et sur ce point, la vigilance restera indispensable.

Car en matière de justice familiale, **le temps n'est jamais neutre**.

Chaque décision qui tarde.
Chaque procédure qui s'enlise.
Chaque conflit qui se prolonge.

Ce sont parfois **des liens entre un parent et son enfant qui s'effritent peu à peu**.

C'est pour cette raison que notre mouvement continue, depuis des années, à **sensibiliser et ouvrir le débat** sur plusieurs enjeux essentiels :

- l'efficacité des **APEA** dans les situations familiales
- la **reconnaissance sociale et fiscale des parents non-gardiens**
- et, par-dessus tout, la **défense constante de l'intérêt supérieur de l'enfant**

Car au-delà des institutions et des débats politiques, une vérité demeure.

Une vérité simple.

Un enfant a besoin de ses deux parents.

Le dialogue entre les élus et la réalité du terrain reste donc indispensable pour faire progresser notre société.